



# Chuzelles **INFO**

N° 128 - Mars 2016

## Sommaire

page

- 2** Le mot du Maire
- 3** Agenda
- 4** Vie des commissions
  - Travaux
  - Affaires scolaires
  - CCAS
- 7** Projet de salle polyvalente
- 8** Vie des commissions
  - Animation
- 10** Infos diverses
  - Etat civil
  - Passage à la TNT
  - Urbanisme
- 14** Loisirs- Culture
- 15** Associations
- 21** Municipalité
  - Conseils municipaux



## LE MOT DU MAIRE



Lors du dernier conseil municipal le budget primitif a été adopté, permettant d'engager les investissements de l'année 2016. Les 1<sup>ères</sup> actions seront axées sur l'optimisation énergétique de l'éclairage public et des bâtiments. Un 2<sup>ème</sup> volet concerne des études d'aménagement de la rue de Vienne visant à réduire la vitesse.

Le 1<sup>er</sup> février, le bilan de la concertation concernant le projet d'une nouvelle salle communale a été présenté aux chuzellois. Les principales conclusions sont exposées dans ce bulletin. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette réflexion. Nous rencontrons actuellement les propriétaires des secteurs identifiés afin de définir la localisation du futur équipement.

Une 1<sup>ère</sup> réunion de contact a eu lieu entre Viennagglö et le Conseil Départemental concernant le projet de liaison «Est / Nord». Le lancement des études d'opportunité et de faisabilité a été validé. Une information concernant cette étude fera l'objet d'une prochaine communication.

Nous vous attendons nombreux, mercredi 23 mars 2016 à 20h30 au Mille Club, où nous aurons le plaisir d'accueillir dans le cadre du festival de l'humour du Pays Viennois, Bonbon avec son spectacle « Bonbon chante des perles ». Un bon moment en perspective.

Marielle MOREL

## Mairie de Chuzelles

### Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30  
mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse : 1 place de la mairie  
38200 CHUZELLES

Tel 04.74.57.90.97

Fax 04.74.57.43.08

Email [mairie@mairie-chuzelles.fr](mailto:mairie@mairie-chuzelles.fr)

Site internet [www.mairie-chuzelles.fr](http://www.mairie-chuzelles.fr)

Responsable de publication : Marielle Morel

Comité de rédaction :  
Commission communication

Bulletin tiré à 900 exemplaires et distribué dans  
chaque foyer de Chuzelles

N° 128 - dépôt légal Mars 2016

## FLASH INFO :

### Jobs d'été

Comme chaque année, la commune de Chuzelles recherche pour les mois de juillet et août, des jeunes chuzellois motivés pour une durée d'un mois aux services administratifs et techniques.

Les candidats doivent être majeurs et posséder le permis B.

**Les candidatures doivent parvenir en Mairie (courrier ou mail) avant le 30 avril.**

### Inscriptions à l'école

Pensez à inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée 2016-17 (enfants nés en 2013 et nouveaux élèves )

Pour ceci, vous devez d'abord faire l'inscription en Mairie (munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile ) avant de rencontrer la Directrice.

Horaires : LUNDI-MARDI-JEUDI : 9h/12h et 14h/15H  
VENDREDI : 8h30/16h  
ou sur rendez-vous

## Les prochaines manifestations à Chuzelles

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	HORAIRE	LIEU
<b>Mars 2016</b>				
Lundi 14	<b>Ludomobile</b>	Municipalité	10h00	Mille Club
Samedi 19	<b>Commémoration</b>	Municipalité	9h30	Place de la mairie
Samedi 19	<b>Sou des écoles</b>	Caramantran	10h30	Mille Club
Mercredi 23	<b>Festival d'humour</b>	Municipalité	20h30	Mille Club
Vendredi 25	<b>Soirée Code</b>	AFR	20h30	Mille Club
Samedi 26	<b>Coinche</b>	le Trait d'Union	14h00	Mille Club
<b>Avril 2016</b>				
Vendredi 8	<b>Concert</b>	Chorale	20h30	Eglise
Lundi 18	<b>Ludomobile</b>	Municipalité	10h00	Mille Club
Vendredi 29	<b>Marche de nuit</b>	AFR	20h30	Mille Club
S.30 et D.1er	<b>Exposition</b>	Arts et Loisirs à gogo		Mille Club
<b>Mai 2016</b>				
Lundi 2	<b>Ludomobile</b>	Municipalité	10h00	Mille Club
Jeudi 5	<b>Pétanque</b>	ABC Boules		Stade
Sa 7 et D. 8	<b>Ball Trap</b>	ACCA		Carrière
Dimanche 8	<b>Commémoration</b>	Municipalité	11h00	Place de la mairie
<b>Juin 2016</b>				
Vendredi 3	<b>AG</b>	ACCA	19h00	Mille Club
Dimanche 5	<b>Rallye</b>	AFR		
Samedi 11	<b>Tournoi de pétanque</b>	ACAC		Stade
Samedi 18	<b>Concert</b>	Ecole de Musique		Mille Club
Vendredi 24	<b>Kermesse</b>	Sou des écoles	Soir	Ecole

# VIE DES COMMISSIONS

## Commission scolaire et périscolaire



### Le père Noël à Chuzelles

Cette année, le père Noël est passé dans toutes les classes de maternelle et a gâté chacun des enfants.

En effet, ses amis du sou avaient mis dans sa hotte un livre pour chaque enfant de maternelle et la mairie avait préparé un sachet de confiserie pour tous les élèves de l'école.

Pour le remercier, les CP et maternelles lui ont offert de jolis chants de fêtes.



### La fontaine trouve une nouvelle jeunesse

C'est avec fierté que les élèves de maternelle ont aidé à transformer leur vieille fontaine.

Si ce sont les employés des services techniques qui ont aménagé l'ancienne fontaine et réalisé les plantations, c'est en revanche les tout petits qui sont venus apporter leur pierre à l'édifice en déposant des petits cailloux blancs autour des plantes vertes et fleuries.

Une belle réalisation commune pour un nouvel espace de vie chez nos petits.



### A la garderie, les enfants sont cap ...

C'est en moyenne une trentaine d'élèves le matin et entre 30 et 40 enfants le soir qui passent d'agréables moments à la garderie, sous le regard bienveillant du personnel municipal.

Avec les Kapla, nos petits font de grandes choses...

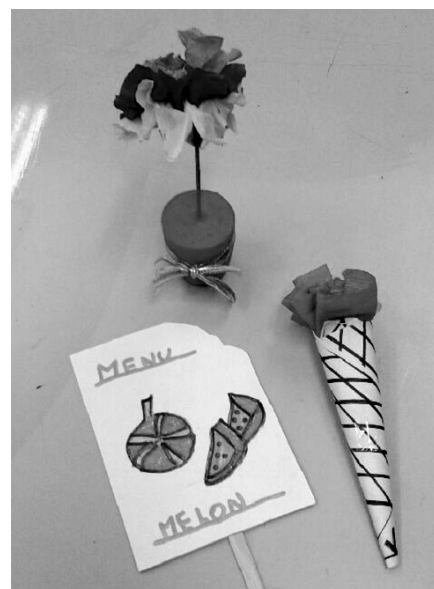
Dans cette dernière création se cachait un petit camarade !

### Repas de fête pour nos aînés

Pour le repas des aînés, qui a eu lieu le 6 mars au restaurant scolaire, nos plus jeunes ont pris cette année encore un grand plaisir à confectionner les éléments de décoration de cette journée festive...

Aussi, pendant les temps d'activité périscolaire, ce sont toutes les petites mains de l'école élémentaire qui se sont activées pour créer les menus et autres décorations des verres et des tables.

Nous espérons que cette journée, comme la précédente, a fait le bonheur de toutes les générations partageant ce bon moment.



# VIE DES COMMISSIONS

## Affaires Sociales

### Repas des aînés

Mme le Maire et l'équipe municipale ont été heureuses d'accueillir à nouveau cette année les aînés de la Commune ayant répondu présent dans une ambiance conviviale et chaleureuse autour d'un repas copieux préparé par un traiteur.

Ce sont près d'une centaine de participants qui se sont retrouvés au restaurant scolaire pour partager ce bon moment.

Au cours du repas, quelques personnes présentes ont poussé la chansonnette, puis pour le plus grand plaisir de tout le monde, le jeune couple de danseurs Salomé et Florian déjà présent l'an dernier, a réalisé une démonstration de grande qualité.



Les enfants de l'école se sont associés à la réussite de cette journée en réalisant la décoration de la salle et les menus, mais aussi en accueillant personnellement les convives.



### Enquête du CCAS

Les membres du CCAS ont proposé un questionnaire aux aînés de la commune afin de connaître leurs besoins et attentes sur différents thèmes. 250 questionnaires ont été envoyés aux personnes de + de 68 ans, et nous avons eu 74 retours exploitables (soit environ 30% de réponses)

**Portage de repas :** 28 personnes seraient susceptibles d'utiliser un service de portage de repas, (régulièrement ou ponctuellement). Actuellement, en inter-communalité nous recherchons des fournisseurs et /ou partenaires intéressés pour desservir les communes de la Sévenne, nous étudions les prix, menus, fréquences et conditions de livraison. À suivre...

**Téléalarme :** 10 personnes souhaiteraient avoir des informations sur le service de téléalarme (Actuellement 18 personnes bénéficient déjà de celui proposé par Vienn'Agglo via la mairie)

**Aide à domicile :** 17 personnes potentiellement intéressées par l'aide à domicile ( en plus des 14 qui l'utilisent déjà)

« **Petits services/ petits dépannages** »: 34 commentaires concernent des précisions et des demandes à propos de notre idée d'une mise en place d'une équipe de bénévoles pour réaliser des « petits services/ petits dépannages ».

Remarque : le sujet « transport » n'a pas été abordé dans ce questionnaire mais, nous avons eu des demandes....

En conclusion : nous avons programmé une rencontre afin de faire le point et répondre aux attentes et aux questionnements... Nous envisageons d'inviter des intervenants pour présenter certains services et répondre plus spécifiquement aux questions. Toutes les personnes concernées sont les bienvenues.

**Nous vous donnons rendez-vous  
le Jeudi 7 avril de 14h à 16h au 1000 club**

# VIE DES COMMISSIONS

## Commission Travaux



### Une cure de jeunesse...

Après avoir refait cet été la salle des poelières, nos agents techniques redonnent à présent un coup de fraîcheur mérité à la maison paroissiale. La grande salle avait déjà été refaite et la réfection de la deuxième salle avance rapidement. En dehors de la plomberie, qui sera confiée à un professionnel, ce sont Claude, Armandino et Jérémie qui assurent les travaux de placo, carrelage et peinture. En attendant de vous montrer le résultat, nous vous joignons une photo du chantier en cours.

### Plus de tension...

Les travaux d'enfouissement de la ligne Haute tension sur la route de Vienne sont terminés. Les anciens poteaux seront enlevés courant mars. Nous sommes désolés pour les Chuzellois qui auront été gênés par cette opération inévitable.

### Voirie

Les travaux de compétence Vienne Agglo assurés par nos agents techniques sont terminés. La charge était relativement ardue mais tous les fossés de la commune ont été curés, tous les avaloirs et bouches d'égout nettoyés et de nombreux nids de poule rebouchés.

Concernant les travaux d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire, les services de Vienne Agglo interviendront début avril. Les routes et chemins concernés ont été choisis et priorisés par la mairie de Chuzelles; l'enveloppe totale de ces travaux s'élève 45767 Euros.



### Travaux de sécurisation

#### Belvédère

Des barrières ont été posées à l'angle du Belvédère afin de protéger les piétons pour l'accès aux commerces.



#### Parking de l'école

Suite au maintien du plan Vigipirate, la commune met en place une sécurité supplémentaire pour l'accès à l'école. Les barrières temporaires seront remplacées prochainement par des barrières fixes.

## Projet de salle polyvalente

Comme annoncé en septembre dernier lors de la réunion de lancement, une 2ème réunion publique a eu lieu le 1er février dernier pour informer les Chuzellois de l'avancement du projet, marquant ainsi la fin de la concertation.

Pour les différentes étapes de la concertation, 3 groupes de travail ont été constitués:

- groupe n°1 : regroupe l'ensemble des habitants ayant manifesté leur désir de participer
- groupe n°2 : composé de représentants des associations
- groupe n°3 : élus municipaux

Parallèlement les personnes intervenant ou en relation avec le milieu scolaire et/ou périscolaire ont été consultées.

### Etape 1: définir la vocation et le fonctionnement de l'équipement

#### Synthèse des groupes de travail:

- La priorité est donnée à la dimension festive et culturelle (jauge: 250 à 300 personnes). Il y a consensus autour du fait que cette salle ne sera pas un gymnase. Néanmoins elle doit pouvoir accueillir des pratiques sportives « douces » tant pour les associations que les scolaires. Un espace scénique sera prévu.
- Souhait d'avoir un équipement qui « rassemble ». Ce doit être un lieu de convivialité, d'échanges....
- L'ensemble des participants s'accordent sur la centralité de l'équipement. La proximité du centre village et des écoles est un atout, qu'il faudra concilier avec les nuisances potentielles pour les riverains

### Etape 2: localisation de l'équipement

critères	secteur 1	secteur 2	secteur 3	secteur 4	secteur 5
Proximité de l'école et du centre village					
Accès sécurisé (modes doux)					
Nuisances pour les riverains					
Zone PLU	Ub ou Ap	Ap	A	A	A
Accessibilité véhicules					
Possibilités de développement					
Accessibilité routes					
Qualité agronomique des terrains	A évaluer par la chambre d'agriculture				
	favorable		contraint		difficile

Nous allons rencontrer maintenant les propriétaires concernés des différents secteurs.

Vous pouvez consulter le dossier complet sur le site de la commune.

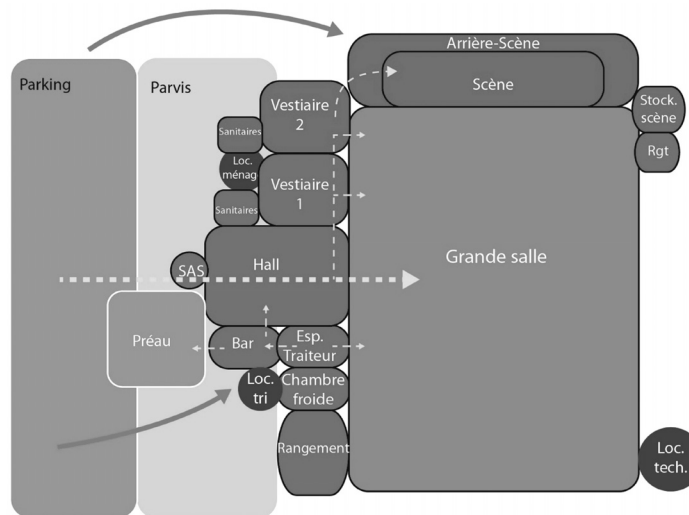
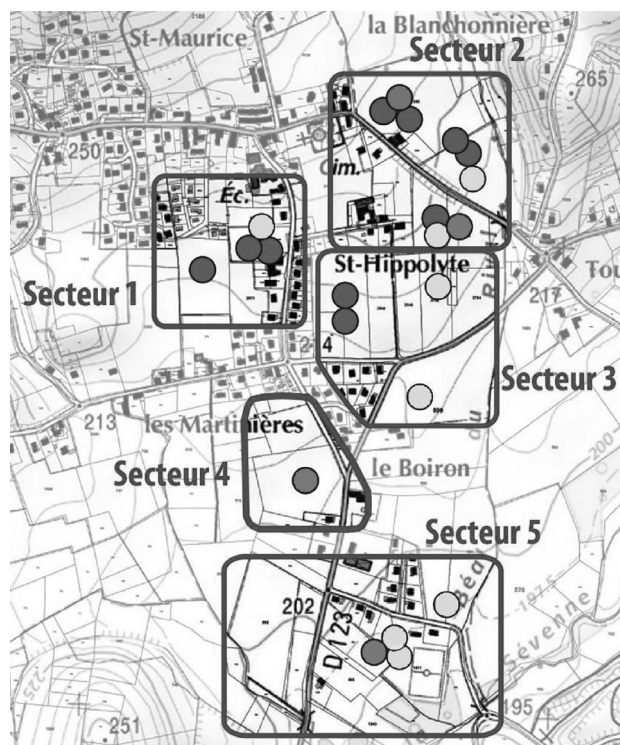


schéma fonctionnel d'organisation des différents espaces suite à la réflexion des groupes de travail



# VIE DES COMMISSIONS

## Animation : Retour sur les manifestations de cet hiver



### Marché de Noël

Le samedi 5 décembre dernier a eu lieu la 15ème édition du marché de Noël de Chuzelles, qui s'est caractérisée par une affluence record, grâce peut-être à la météo particulièrement clémente. Plus de 40 exposants avaient investi la place du Belvédère mais aussi le parking du 1000Club nouvellement refait. Des animations de qualité ont agrémenté la soirée : une déambulation d'échassiers lumineux prévue par la municipalité, "les Otaries déjantées" a apporté une touche d'originalité. Le spectacle sur le thème des personnages Disney offert par l'association des Commerçants a été très apprécié des enfants. Sans oublier les animations prévues par les associations autour du Téléthon, et bien sûr l'arrivée du Père Noël.

Les retours ont été très positifs, aussi bien du point de vue des exposants que du public.



### Vœux du personnel municipal

Les vœux de la municipalité de Chuzelles à l'ensemble du personnel de la commune se sont déroulés dans une ambiance très agréable. Cette rencontre a été l'occasion pour Madame le Maire de renouveler ses remerciements au personnel pour le travail fourni tout au long de l'année dans l'intérêt de tous les chuzellois.



# VIE DES COMMISSIONS

## Animation : Retour sur les manifestations de cet hiver

### Cérémonie des Voeux

Mercredi 6 janvier 2016, à l'invitation de la municipalité, les Chuzellois se sont retrouvés nombreux au Mille Club pour commencer l'année.

Après le traditionnel discours de Mme le Maire, les personnes présentes ont pu partager un apéritif préparé par les élus de la commune. Cette soirée conviviale a été aussi très riche en échanges.



### Extraits du discours des vœux de Mme le Maire - Mercredi 6 janvier 2016

#### Bilan 2015 :

La rentrée scolaire de 2014, a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le bilan, après une année de fonctionnement montre que nous pouvons être fiers de notre travail collectif: parents, enseignants, intervenants, élus car nous avons mis en place des programmes variés, en mobilisant toutes les forces communales ou intercommunales et en ayant tous, au cœur de nos différentes réflexions, l'épanouissement de l'enfant.

Suite à l'intérêt suscité par les Terrasses de Caucillia, le chantier a pu débuter au printemps 2015, car dès la mise en vente de nombreux lots ont été réservés, notamment par des Chuzellois et des jeunes issus de la commune. Les premières maisons ont été livrées mi-décembre.

Parallèlement les abords et le parking du Mille-Club ont été réhabilités. Une butte végétalisée avec un cheminement piéton permettant entre autre l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite a été créée, ouvrant ainsi une perspective et une meilleure lisibilité de cet espace, depuis la Route Départementale 36. La déconstruction des anciens bâtiments techniques et la création d'un cheminement piéton paysagé à cet endroit, permet aussi un accès facilité au parking depuis les commerces du Belvédère.

Ces deux projets redessinent l'espace et s'inscrivent dans la volonté de revitalisation et de densification du centre village comme défini dans le PLU.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé le projet de réalisation d'une nouvelle salle communale. Des réunions de concertation animées par le cabinet initial Consultant ont été proposées d'une part avec un groupe de travail représentant les habitants (tous les chuzellois volontaires ont été intégrés à ce groupe) et d'autre part avec un groupe de travail représentant les associations désireuses de participer au projet. Le corps enseignant, les animateurs des services périscolaires et les parents d'élèves ont également été consultés. Le bilan de cette phase de concertation sera présenté lors d'une réunion publique, le lundi 01 février. C'est sur la base de cette synthèse que les élus auront la lourde tâche de mettre en adéquation la vision exprimée par les Chuzellois avec les contraintes techniques et budgétaires qui s'imposent à nous.

#### Projets 2016 :

La poursuite du projet d'implantation et de construction d'une nouvelle salle communale va mobiliser les énergies.

Toutefois la finalisation de l'aménagement aux abords du Mille-Club demeure une priorité. L'espace réservé aux jeux pour enfants sera aménagé pour différentes tranches d'âge. L'éclairage public sera installé et modulé en fonction de la spécificité de chaque zone.

Concernant les terrasses de Caucillia, la 1ère tranche des appartements locatifs aidés devrait être livrée fin février, puis suivront les espaces à vocation économique et paramédicale, avec la mise en service d'un commerce de proximité.

Nous aurons au 1er semestre 2016 la réalisation par Viennagglo, du réseau d'assainissement collectif sur le secteur du Rival.

Depuis la fin de l'année 2015, des travaux d'enfouissement du réseau électrique sur la Route Départementale 123 ont démarré. Ces travaux se poursuivront sur 2016.

Courant 2015, un diagnostic technique et énergétique du réseau d'éclairage public a été réalisé. Un plan pluriannuel d'investissement visant à augmenter la sécurité, la mise en conformité par rapport à la législation actuelle et l'optimisation énergétique va être lancé dès 2016. Cette année des travaux de renforcement de la sécurité et le remplacement des lampes à vapeur de mercure très énergivores, seront mis en œuvre. Pour les années à venir, nous réfléchissons dans le cadre des économies d'énergie selon les secteurs à l'abaissement de la puissance et à la maîtrise des durées d'allumage.

Suite aux derniers comptages réalisés par le département de l'Isère sur les différentes départementales qui traversent notre commune, et qui font apparaître des vitesses excessives, entre autre dans le centre village, une étude va être effectuée sur l'ensemble de la rue de Vienne afin de réaliser des aménagements sécuritaires, notamment au carrefour de Boiron. Cette étude sera complétée par Viennagglo sur la partie Rue de Boiron en prolongement des travaux réalisés Route des Martinières.

Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain du Pays Viennois des études vont être lancées prochainement, conjointement par Viennagglo et le Conseil Départemental, concernant la liaison Est-Nord visant à diminuer le trafic de la Place Saint Louis afin de désengorger le centre ville de Vienne. Dans l'état actuel le

## Suite

périmètre d'études s'étend au sud, de la RD75 au droit de Serpaize, et au Nord de Chuzelles à Luzinay. A cette date la commune de Chuzelles non convaincue par la nécessité d'une voie nouvelle s'était positionnée contre par délibération au conseil communautaire.

Ces études d'opportunité et de faisabilité devraient permettre, une réflexion sur la hiérarchisation des différentes routes départementales qui traversent notre territoire, d'élaborer les scénarios possibles et d'apporter l'ensemble des éléments nécessaires à une prise de décision de la part des élus.

Concernant l'Abéreau, en octobre dernier la 1ère phase des travaux de restauration a été réalisée. Trois autres séries de travaux sont prévus pour 2016 avec notamment, une zone d'expansion de crue sur 750m et la reprise du profil en long de l'Abéreau.

Nous avons dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale mis en place un soutien financier pour les activités de gymnastique adaptées aux séniors comme par exemple la « gym mémoire ou équilibre » afin de préserver le lien social qui est primordial.

De même nous lançons auprès de nos seniors une enquête afin de définir plus précisément leurs besoins ; comme par exemple connaître l'opportunité d'un portage de repas, car dans le cadre du maintien des personnes à domicile ce service est un élément important.

Notre volonté est aussi de maintenir les liens intergénérationnels afin que chacun puisse porter sur l'autre un regard différent. Dans ce cadre nous allons mettre en place des rencontres. Pour préparer ces futurs moments d'échange autour d'actions partagées,

Par ailleurs une réunion avec les villages de la Sévenne, a eu lieu pour réfléchir aux actions qui pourraient être menées collectivement en direction des ados (13/17 ans). Dans cette idée nous allons contacter et rencontrer nos jeunes pour connaître leurs attentes afin, là aussi, de les accompagner au mieux.

Vous pouvez constater que le conseil municipal est actif et qu'il a de nombreuses idées.

Mais ces différentes réalisations ne se feront qu'au terme de gestions rigoureuses de nos différents budgets. Car comme vous avez pu l'entendre, les dotations de l'Etat sont en baisse, les subventions des collectivités territoriales sont plus restreintes et ciblées, même si les communes rurales restent en comparaison moins impactées. Toutefois il est indispensable au niveau de nos collectivités, que l'on essaye de maintenir un niveau d'investissement important pour soutenir l'activité économique de nos territoires et de notre pays.

Sur le plan festif, en 2016, nous aurons dans le cadre du festival de l'humour, le plaisir d'accueillir le 23 mars, Bonbon avec son spectacle « Bonbon Chante des Perles ».

Ciné-été s'arrêtera également sur notre commune courant juillet.

L'animation de la commune n'est toutefois pas réservée à la municipalité. Je voudrais signaler ici le dynamisme du milieu associatif communal, qui ne ménage ni son temps ni sa peine, pour vous proposer des activités sportives, culturelles et festives tout au long de l'année.

## Etat Civil 2015

### Naissances

Léandre André Paco CHABAL MAGNAN	22.01.2015
Axel Robert Christian BOURDIC	27.01.2015
Eden JACQUEMIER	28.01.2015
Nina NOEL	17.02.2015
Valentin NAVARRO	28.02.2015
Giulia IAI BONNASSIEUX	08.03.2015
Baptiste RAFFIN	31.03.2015
Marion Marie-Veronique DELACROIX	20.05.2015
Léo DURAND CAMACHO	04.07.2015
Nina Muriel Barica MENUSSAN	04.07.2015
Éléna Chelsea STEWART	29.07.2015
Joris Charles Bernard Junior JANIN	04.08.2015
Jules COPIN	19.10.2015
Pelin KAPUCI	30.10.2015

### Mariages

CHUZEVILLE Frédéric Michel Jean et SAVATTEZ Séverine	10.01.2015
ANGELOTTI Stéphane et CARRILLO Josette Augusta	14.02.2015
FRIBURGER Jérôme Roger Albert et LOPEZ Virginie Josée	25.04.2015
RIMOUX Georges André et RICHARD Lydia Solange	09.05.2015
BALLY Gérôme et FERRIOL Mélanie Sylvie Géraldine	05.09.2015
JOCTEUR Johan René Nicole et ODRAT Sophie Christiane	05.09.2015
CRAPANZANO Guy Henry et RUDAK Mariia Aleksandrovna	14.11.2015

### Décès

Jeanne Marie Albertine FONVIEILLE née DABOUZY	10.03.2015
Bernard JAMOT	01.05.2015
Maryse Alphonse HOMAT	09.06.2015
Louis Antoine Joseph DIGONNET	07.07.2015
Georges Jean CHARDON	07.08.2015
Joseph Pierre Raymond GINOT	31.08.2015
Marie-Louise Philomène TRILLAT née EYMIN	01.09.2015
Alain René DELAIRE	07.09.2015
Marcel Louis Gilbert PRAS	24.11.2015

## Passage à la TNT - HD le 5 Avril 2016

### LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par vos chaînes avec une meilleure

l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter qualité de son et d'image.

#### ÉTAPE 1

#### DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57. Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

**NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER ! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.**



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

#### Autres modes de réception de votre télé :



**Câble/Satellite**  
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



**Box ADSL/Fibre**  
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

#### ÉTAPE 2

#### LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

**Vous avez une télé compatible TNT HD.**

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

**Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.**

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



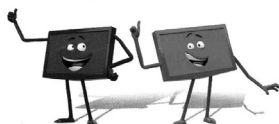
Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

### POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent.

#### Une aide à l'équipement TNT HD de 25€.

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.



#### Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818.

Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent. **Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0970 818 818** (appel non surtaxé)

#### ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



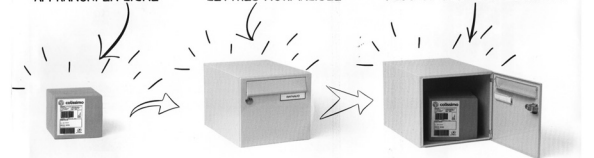
## Nouveau service de la poste

Aujourd'hui, pour envoyer ou renvoyer votre Colissimo, il suffit de le déposer dans votre boîte aux lettres et votre facteur vient le récupérer.

ÇA, C'EST MON COLIS... AFFRANCHI EN LIGNE

ÇA, C'EST MA BOÎTE AUX LETTRES NORMALISÉE

ET ÇA, C'EST CE QU'IL Y A DE PLUS SIMPLE POUR L'ENVOYER



**ÉTAPE 1**  
sur [laposte.fr](http://laposte.fr)

**ÉTAPE 2**  
de chez vous

**ÉTAPE 3**  
de partout



Vous choisissez le dépôt en boîte aux lettres et vous affranchissez votre colis la veille avant 23 h.

**PENSEZ-Y :**  
Cela marche aussi pour renvoyer un achat fait en ligne. Connectez-vous sur le site d'achat et choisissez l'option Retour en boîte aux lettres si le site propose cette option.

Vous imprimez le bordereau et vous le collez sur le colis. Déposez ensuite le colis dans votre boîte aux lettres avant 8h le jour J.<sup>69</sup>

Après le passage du facteur, vous récupérez l'avis de prise en charge dans votre boîte aux lettres puis vous recevez une confirmation et êtes ensuite informé de la livraison par mail.

Decembre 2015

### ZOOM sur le dispositif d'investissement locatif « Pinel »

*Ce dispositif prend la forme d'une réduction d'impôt assise sur le prix d'acquisition de l'appartement dans la limite d'un plafond de 300 000 €*

#### Opérations éligibles :

- les logements neufs acquis ou construits entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016.
- les logements ne satisfaisant pas aux conditions de décence et faisant l'objet de travaux de réhabilitation entre ces mêmes dates.
- les locaux affectés à un autre usage que l'habitation et qui font l'objet, entre ces mêmes dates, de travaux de transformation en logement.

#### Communes éligibles :

Les logements doivent être situés en zone B1 ou en zone B2 après agrément accordé par le préfet de région pour les logements situés dans ces communes. Pour l'Isère, les communes situées en zone B1 sont listées par l'arrêté du 1er août 2014. (Pour savoir si le bien que vous souhaitez acheter est situé sur une commune éligible au dispositif, n'hésitez pas à nous contacter !)

Les autres communes classées en zone B2 et éligibles au dispositif « Pinel » après agrément du Préfet de région sont :

Le Grand Lemps, Jardin, Le Péage de Roussillon, Pontcharra, Pont-Evêque, Sablons, Saint-Clair du Rhône, Roussillon, Saint Maurice l'Exil, Seyssuel, Salaise sur Sanne, Vienne.

#### Engagements du bailleur :

Pour bénéficier de l'avantage fiscal, le propriétaire bailleur doit s'engager à louer vide et à titre de résidence principale le logement pendant une certaine durée (6, 9, 12 ans). La location est soumise au respect de plafonds de loyers et de ressources appréciés à la date de conclusion du bail.

**La location peut être consentie à un descendant non membre du foyer fiscal.**

***Consultez-nous pour connaître ces plafonds !***

#### Montant de la réduction d'impôt :

Le taux de réduction d'impôt applicable au prix d'acquisition du logement est fonction de la durée de l'engagement de location.

Ainsi, dans le cadre d'un engagement souscrit auprès de l'administration fiscale pour une durée de 6 ans le taux de réduction d'impôt est de 12%, pour un engagement de 9 ans le taux est de 18%, pour un engagement de 12 ans le taux est de 21%.

Le montant de la réduction d'impôt auquel pourra prétendre le bailleur est réparti selon la durée d'engagement choisie.

En effet, selon que l'engagement de location a été conclu sur une durée de 6 ou 9 ans, le taux de la réduction d'impôt est de 2% par an ; il passe ensuite à 1% par an au cas où l'engagement de location a été conclu pour une durée de 12 ans.

**Exemple :** Un particulier acquiert un logement de 70m<sup>2</sup> au prix de 160 000 €. Le bailleur s'engage à louer le bien selon le dispositif Pinel pendant une durée de 9 ans. Le taux de réduction d'impôt est égal à 18% du prix de revient du logement sur cette période soit une réduction d'impôt de :  $(160\ 000 \times 18\%) = 28\ 800\ €$

Chaque année et pendant une durée de 9 ans, le bailleur pourra déduire de ses impôts une somme de 3200 €.

***Un outil de calcul vous permettant de simuler un investissement locatif est mis à votre disposition.***



**Permanences à Vienne :** ViennAgglo, Bâtiment Antarès, 30, avenue du Général Leclerc  
Les mercredis de 14h00 à 17h00 - Consulter les dates sur le site [www.adil38.org](http://www.adil38.org)

**ADIL 38 :** 2 boulevard M<sup>al</sup> Joffre 38 000 Grenoble - Tel 04.76.53.37.30

**ADIL / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT**

Rappelons que l'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, gratuit, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration...L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement; elle regroupe l'Etat, le Conseil Général, les collectivités locales, Action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers.

**Les conseils de l'ADIL sont totalement gratuits.**

## Urbanisme 2015

Toutes les autorisations d'urbanisme accordées en 2015, y compris celles dont la date de dépôt est de 2014

### Déclarations préalables accordées

- BERTOCHÉ Jacky, ouverture porte
- HIRSCH Olivier, piscine
- NEAU Christian, extension
- COGNAT Bernadette, division
- HERIZI Aïssa et Fatima, aménagement partie sous-sol
- GAYVALLET André, division
- COLLETTE Nicole, division
- FAURE Joël, mur de clôture, ravalement façade
- BRAT Gérard, piscine
- JARICOT Thierry, pergola
- SCI ROUSSET, réfection toiture
- LE GOUGUEC Anne, ravalement façade
- GRES Lionel, isolation extérieure
- GALY Dominique et Christine, extension
- VILLEMIN Alain, division
- REVEYRAND Joël, division
- BRAUN Frédéric, clôture et extension
- CHEVRON Gérard, ravalement façade et toiture
- BROYER Lucien, ravalement toiture
- RIGOUDY Patrick, mur de clôture
- BARTOSCH Birke, création d'ouverture
- LOPEZ Christian, division
- VIDAL-MARQUES Emmanuel et Adeline, piscine
- VIEL Clotilde, division

### Permis de construire accordés

- NAKACHE Anthony, extension
- SCCV SQUARE HIPPOLYTE, construction logements collectifs
- GINOT Frédéric, construction maison individuelle
- MOURADIAN Philippe, construction maison individuelle
- LASTRICANI Christian, construction maison individuelle
- CHENIVESSE Julien, transfert de permis de construire
- COLLETTE Charlène et MOUNIER Arnaud, construction maison individuelle
- SIMIAN J.Charles et FANJAT Tiffany, réhabilitation maison, création 6 poulaillers et hangar
- JAILLET Laurent, construction maison individuelle
- THOLLET J.Pierre, modification implantation
- IMBERT Nicolas, construction maison individuelle
- DI GIOVANNI Flavio, construction maison individuelle
- FARAH Mathieu et GAITAN Gaëlle, construction maison individuelle, piscine et abri de jardin
- DARIER Geoffrey, transfert permis de construire
- CARA Didier, extension
- HERNANDEZ Romain, extension, création logement et aménagement
- GOKYURT Omur et Nuriyé, construction maison individuelle
- SOARES DE AMORIM Carlos, extension, piscine et annexe garage
- BLANCHET Mathieu, garage et extension maison
- BERNON Damien, construction maison individuelle
- GARDETTE-BRILLIER Ludovic, construction bâtiment agricole
- VALAIRE Franck, construction maison individuelle
- GENTY Guillaume, construction maison individuelle
- MEMERY Aurélien et Amandine, construction maison individuelle
- TESTA J.Marc et LECLERC Michelle, transfert de permis de construire
- BASTIDE Christophe, abri terrasse et mur clôture
- GOKYURT Omur, modification toiture et ouverture

## INFOS DIVERSES:

### Collecte des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères qui a lieu à Chuzelles les mardis matins, est désormais maintenue les jours fériés.

Le calendrier est disponible sur le site de ViennAgglo, rubrique **Vivre en pays viennois >> Infos pratiques >> Calendrier collecte déchets**

### Sacs Recyclage :

Un sac pour transporter vos bouteilles en verre au point d'apport volontaire vous a été distribué ou le sera prochainement. Ces sacs sont offerts par ViennAgglo.



# LOISIRS - CULTURE

## Festival d'Humour



Lundi 29 février nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie le point presse du festival de l'humour pour la vallée de la Seienne. Guy Girard en compagnie des élus de Chuzelles, Luzinay, Serpaize et Villette de Vienne ainsi que de nombreux représentants des associations partenaires, a présenté les 3 spectacles du festival dans la vallée.

Cette année, Chuzelles retrouve sa place dans la programmation, en accueillant un spectacle intimiste dans une ambiance cabaret. L'humoriste Bonbon s'amuse à chanter dans des versions un peu "déjantées" les standards de la chanson française. Venez découvrir ce grand cru en toute convivialité!...

### **Bonbon chante des perles le 23 Mars 2016 à 20h30 au Mille Club**

Billets en vente en Mairie et à la boulangerie  
au prix de 14€ (17€ le soir du spectacle)



## Bibliothèque

### Un réseau actif

Depuis maintenant 5 ans, les bibliothèques de Chonas l'Amballan, Chuzelles, Jardin, Les Côtes d'Arey, Luzinay, Reventin-Vaugris et Serpaize se sont structurées en réseau et ont entrepris un travail collaboratif. A la tête de ce réseau baptisé "Trente et +", la médiathèque le Trente de Vienne et sa bibliothécaire réseau Sophie Daniele, coordonnent leurs activités et leur fournissent les outils et la formation nécessaires à une bonne collaboration.

En cinq ans, les bibliothèques des sept communes concernées, soutenues par la volonté de leurs élus, ont réaménagé leurs locaux, réactualisé leurs collections en « complémentarité territoriale » et recruté des professionnelles pour renforcer leurs équipes.

Toujours grâce au réseau, les bibliothèques communales se sont modernisées dans les services qu'elles offrent aux usagers: nouveaux supports CD musicaux et DVD, accès aux pratiques numériques grâce aux formations, expositions et matériels fournis par le Service de Lecture Publique (SLP), et un portail internet "Trente et +" destiné aux lecteurs.

Les équipes travaillent à distance avec l'utilisation d'outils numériques qui offrent des espaces de partage de fichiers, de planning, et de ressources professionnelles complémentaires au logiciel spécialisé. Elles se rencontrent aussi régulièrement lors de réunions de proximité dans l'objectif de gagner en autonomie et de favoriser une meilleure communication, mais aussi de faire émerger leurs spécificités propres. C'est ainsi qu'Isabelle Minet, bibliothécaire de Chuzelles, a accueilli la première rencontre de l'année.

### **21-22 Mars: Journées internationales du livre voyageur**

La bibliothèque de Chuzelles s'associe à l'évènement. L'idée est de "faire voyager" les livres pour les faire découvrir à d'autres lecteurs. Vous pouvez aussi participer :

- sélectionnez des livres dans votre bibliothèque.
- collez-leur une étiquette avec le nom de l'évènement (disponible sur la page Facebook de l'évènement : [www.facebook.com/travelling.book.days](http://www.facebook.com/travelling.book.days))
- prenez une dernière photo du livre à l'endroit où il a été laissé et publiez là aussi sur Facebook.

Pour celle ou celui qui trouve un livre ? C'est aussi simple, mais à l'envers !

# LOISIRS - CULTURE

## Ludomobile

Encore une journée réussie pour la Ludomobile qui a battu tous ses records d'affluence avec 151 visiteurs sur la journée du 8 février dernier.

Sur cette journée, ce sont les CE2 et CM2 qui étaient venus profiter des nouveaux jeux, mais nous rappelons que cette manifestation est ouverte à tous.

Et il n'y a pas d'âge pour s'amuser !

**Prochaines dates de passage du  
Ludomobile:**

**14 mars, 18 avril et 2 mai**

**de 10h00 à midi et de 14h00 à 18h00  
au Mille Club**



# ASSOCIATIONS



## Arts et Loisirs à Gogo

# EXPOSITION

12ème édition

**Samedi 30 avril**

**14h 18h**

**Dimanche 1er mai**

**10h 17h**



**1000**

**CLUB**

<http://www.artsetloisirsagogo.com> - 06 76 68 44 08

## Chuzelles Histoire et Patrimoine

L'association a tenu son assemblée générale le 22 janvier. Le Président présentait une rétrospective par projection vidéo des activités de l'année écoulée.

Michel LECOINTE nous a présenté et commenté les photos du sceau de la famille de VAUGELET et de son blason. Le Président Jean-Yves BOURGUIGNON et Jean ROUBY nous ont apporté des précisions sur la vie d'antan à Givors, son canal, ses industries, etc...

La soirée se terminait par la traditionnelle brioche des rois.

### Nos manifestations pour l'année 2016 :

- **14 mai** : exposition de peinture « Chuzelles sur la toile ».
  - **18 juin** (journée du patrimoine de France) : exposition d'Art Postal par l'association « UNE VIE, UN ARBRE ».
  - **17 septembre** (Journée européenne du patrimoine) : Exposition de Carnets de voyages artistiques et initiation.
- Toutes ces animations ont lieu le samedi de 14h à 18h à la chapelle St-Maxime.

Le samedi 30 janvier 2016, a eu lieu au 1000Club une journée « Apprentissage du travail de l'osier récolté le 8 décembre et fabrication de paniers » avec des vanniers amateurs locaux. Cette journée a connu un très vif succès. Les apprentis vanniers étaient fiers de repartir avec leurs réalisations (paniers, photophores, mangeoires pour oiseaux des jardins).

L'association remercie la Municipalité, ses membres et toutes les personnes qui lui apportent aide et soutien dans ses différentes actions.



## Harmonie de Seyssuel-Chuzelles

L'harmonie de SEYSSUEL CHUZELLES espère que ce début d'année fut placé sous de bons présages. Pour sa part, elle est bien évidemment placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur.

L'année commencera le **26 mars** avec un concert préparé en étroite collaboration avec l'école de musique de SEYSSUEL CHUZELLES pour vous présenter la qualité de son enseignement ainsi que le tout nouveau programme musical de l'Harmonie. Ce concert se déroulera à l'Atrium de SEYSSUEL à l'heure exceptionnelle de **17h00**.

N'hésitez pas à venir encourager les jeunes musiciens Chuzellois et Seyssuellois.

Toujours dans les nouveautés, le 5/7 Band de SEYSSUEL (photo ci contre) vous présentera son programme le **samedi 30 avril toujours à l'Atrium de SEYSSUEL à 20h30**. Cette année, nous avons accueilli avec plaisir l'arrivée d'un pianiste et vous pourrez entendre sa section cuivre et rythmique au complet (soit 18 musiciens). Un programme varié vous attend avec une alternance entre morceaux instrumentaux et morceaux chantés de toute tendance musicale.

En seconde partie, nous accueillons pour le match retour le Big Band de Bron. Formation assez proche du 5/7 Band dans son style avec une chanteuse à la voix latine.

***Nous vous attendons nombreux pour cette soirée exceptionnelle, à ne pas rater.***







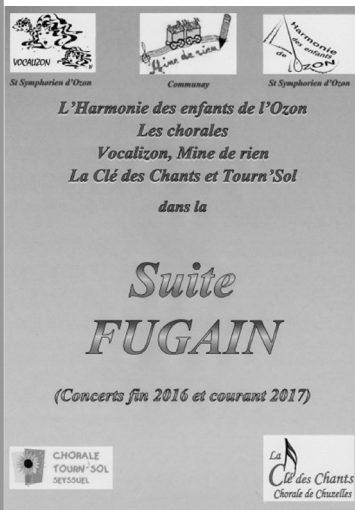
## Chorale La Clé des Chants

...prépare activement son **Concert de printemps du 8 avril** à l'église de Chuzelles, où plusieurs chants nouveaux vous seront proposés, avec la participation de la chorale de **St Pierre de Bœuf**. Nous vous invitons à venir nous écouter.

Le 4 juin La Clé des Chants chantera à nouveau au spectacle des "**Chants de France**" mis en scène à la Maison du Peuple de Vénissieux.

Quant à la "**Suite FUGAIN**", elle est programmée, les 19 et 20 Novembre 2016 à Chaponnay et fin Janvier 2017 à Irigny.

**Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre à « La Clé des Chants » tous les jeudis de 20h à 22h Salle des Poletières à Chuzelles.**



**La chorale en voyage  
à  
Bort les Orgues  
les 23 et 24 Mai 2015**



## Ecole de musique de Seyssuel Chuzelles

C'est avec plaisir et entrain que les professeurs de l'école de musique de Seyssuel-Chuzelles ont fait leur show, lors du concert de Noel, le 19 décembre à Chuzelles ! Ensemble, ils ont animé la salle des fêtes, aux sons de musiques traditionnelles et de jazz, avant de partager avec les élèves et leur famille, gâteaux et papillotes de saison !



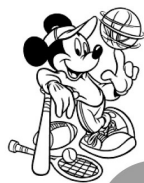
Après ces festivités hivernales, c'est tout naturellement, vers la douceur des beaux jours, que nous nous tournons... **Le concert de printemps réunira l'EMSC et l'Harmonie, le samedi 26 mars à 17h (ouverture des portes à 16h30) à l'Atrium à Seyssuel.** Ce temps fort permettra un nouvel échange musical, entre les deux associations, qui n'en sont pas à leur premier évènement commun et une nouvelle mise en scène des talents en herbe ou expérimentés ! Ainsi, les ateliers de l'école de musique et les formations de l'Harmonie, auront le plaisir de jouer ensemble ! Nous vous attendons nombreux !



# Centre des 1000 loisirs

Chuzelles Luzinay, Serpaize, Seyssuel, Villette de Vienne

*Le Centre 1000 loisirs signe les prochaines vacances  
de vos enfants, de 3 à 14 ans !*



Une semaine  
complète  
à 160€  
avec..

Une journée  
à  
Disneyland Paris

Avril  
2016

Des jeux  
Des sports  
Des arts créatifs

Durant les 2 semaines...  
Centre de loisirs  
Fêtons la nature !  
Stage de sports



Mur  
d'escalade

Des stages...

Multi-sports

Tir à l'arc

Zumba

Accueil  
jeunes

Camps

2 jours  
à  
Disney



CML - 242 rue des Allobroges - 38200 Luzinay - Tél. 04 74 57 41 74  
milleloisirs@orange.fr - <http://centremilleloisirs.fr>



## Gym Volontaire Chuzelles

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 12 janvier et a réuni une centaine d'adhérents. Tous ont pu rencontrer les membres du bureau et les animateurs, visionner les cours, les statistiques et les chiffres du Budget qui a été adopté à l'unanimité. La soirée s'est terminée par la traditionnelle galette !

### REPRISE DES COURS

Coordination-Equilibre-Mémoire  
MARDI 1er MARS 16 H au Mille-Club

Nous rappelons que ce cours a été créé pour accompagner les seniors et faire travailler EQUILIBRE et MEMOIRE. Des exercices sur mesure et une animatrice spécialement formée.



**Il est encore temps de rejoindre la GV CHUZELLOISE  
(fin des inscriptions 31 mars)**



« LE SPORT SANTÉ  
ACCESSIBLE, PARTOUT,  
POUR TOUS : UN MAILLON  
FORT DU LIEN SOCIAL »

TOUTES LES INFOS SUR :

[www.gymvolontairechuzelloise.com](http://www.gymvolontairechuzelloise.com)

Contact : 06 23 77 17 40 - 06 78 76 38 85  
06 23 37 86 73 - 06 13 01 74 24

« La Gymnastique Volontaire est une bouffée d'oxygène, une façon de se ressourcer à travers des collectifs chaleureux. Partager une séance de Gym Volontaire, c'est s'offrir une activité sportive promesse de BIEN-ETRE, de SANTE et de DYNAMISME »



## Sou des écoles

Samedi  
19  
mars  
2016



Mr HIVER sera brûlé !

TOMBOLA :  
Caméra sportive,  
Vélo enfant,  
Lecteur Blu-ray,  
Coffret cadeau...

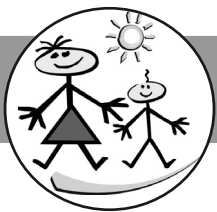
Défilé dans le village  
RDV 10h30 au Mille Club  
à Chuzelles

**Caramentran**  
le carnaval de Chuzelles  
avec l'association JIGI,  
sa troupe africaine  
et ses percussions

BUVETTE  
APERO



soucoles.chuzelles@free.fr



## Association des Parents d'Elèves

L'Association de Parents d'Elèves de Chuzelles remercie le FC Sévenne et l'AFR qui ont proposé de reverser leurs bénéfices de « Caravan'Jazz » au profit de l'école. Cette recette, ajoutée à nos bénéfices de la vente des huîtres au marché de Noël, nous permet, cette année, un achat plus conséquent de matériel pédagogique. L'équipe enseignante a souhaité se doter de matériel d'éducation physique. Les enfants devraient en profiter dès la rentrée !

L'APE continue son investissement auprès de l'école et participe à des réunions de travail, dont l'un des objectifs sera la rédaction de la « Charte Ecole Famille », maillon essentiel de la relation entre parents et enseignants.

Les parents d'élèves élus participeront au prochain conseil d'école le 18/03/2016. N'hésitez pas à nous faire part de vos remontées ou questionnements sur notre adresse mail : [apechuzelles@gmail.com](mailto:apechuzelles@gmail.com)



AFR

# ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CHUZELLES

## SOIREE CODE DE LA ROUTE

En partenariat avec l'auto-école YANIC, nous vous invitons cordialement au mille clubs, le Vendredi 25 Mars à 20h30, à venir découvrir les derniers aménagements du code de la route en testant vos connaissances. Cette soirée conviviale, gratuite et ouverte à tous, se terminera par le verre de l'amitié

## RANDO DE NUIT

Venez participer à notre traditionnelle randonnée de nuit sur les hauteurs de Chuzelles le Vendredi 29 Avril. Rendez-vous au mille clubs, départ vers 20h30. 2 parcours vous seront proposés : 1 de 1h15 environ et 1 de 2h environ.

Pour ceux qui le désirent la soirée se terminera par notre traditionnelle soupe à l'oignon.



## Football Club de la Sévenne

# STAGE

## DU 11 AU 16 AVRIL 2016

### COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-JUST-CHALEYSSIN



POUR LES U10/U17  
JEUDI : VISITE DU  
STADE DE FRANCE\*  
ET SON MUSÉE.  
VENDREDI : JOURNÉE  
AU PARC ASTÉRIX

INSCRIS TOI VITE AUPRÈS  
DE TON EDUCATEUR  
OU AU : 06.08.36.87.75

POUR LES U6 / U9  
JEUDI : VISITE DU STADE DES LUMIÈRES\*  
VENDREDI : WALIBI

U6/U9 : 135€  
U10/U17 : 155€

Goûter et Repas Compris  
Tenue Complète Offerte  
A partir du 2ème enfant : -25%  
A partir du 3ème enfant : -50%

PLACES LIMITEES

SAMEDI 16 AVRIL

Remise des récompenses à 16h00 à St-Just-Chaleyssin  
Suivi d'un Apéritif Barbecue et de matchs Parents/Educateurs

\* Sous réserve de Validation des Organismes

## Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 16/12/15

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 19

PRESENTS : Mme Marielle MOREL, Maire, A. GRANADOS, MT. ODRAT, M. PELAGOR-DUMOUT, D. MEZY, D. BUTHION, H. JANIN, A. GRES, I. MAURIN, F. VALOT, A. GODET, L. RELAVE, H. FANJAT, M. DELORME, P. ALLARD, N. HYVERNAT, M. PESENTI, G. GONIN.

EXCUSEE : J. SOULIER (a donné pouvoir à H. FANJAT)

SECRETAIRE : A. GRES

### D047 : DÉMISSION DU 1ER ADJOINT

M. Alain GRANADOS a présenté sa démission de ses fonctions de 1er adjoint et conserve son mandat de conseiller municipal.

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :*

- de maintenir à 4 le nombre des adjoints au Maire et de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement de M. Alain GRANADOS.
- de désigner un nouvel adjoint qui occupera le rang de 1er adjoint.

L'élection se fait au scrutin secret. Madame Muriel PELAGOR-DUMOUT se porte candidate.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour de scrutin, elle est élue et est immédiatement installée.

19 Votants : 3 blancs, 16 suffrages exprimés - 16 voix pour

### D048 : VACANCE DU POSTE DE 3ème ADJOINT AU MAIRE

Suite à l'élection de Madame Muriel PELAGOR-DUMOUT au poste de 1er Adjoint au Maire, le poste de 3ème adjoint qu'elle occupait précédemment est devenu vacant.

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :*

- de maintenir à 4 le nombre des adjoints au Maire
- que le poste de 3ème adjoint sera occupé par l'actuel 4ème adjoint
- de désigner un nouvel adjoint qui occupera le rang de 4ème adjoint.

L'élection se fait au scrutin secret. Monsieur Hubert JANIN se porte candidat.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour de scrutin, il est élu 4ème Adjoint et est immédiatement installé.

19 Votants : 3 blancs, 16 suffrages exprimés - Hubert JANIN: 16 voix

Le tableau des Adjoints au Maire a donc été modifié comme suit :

1er Adjoint	Muriel PELAGOR-DUMOUT
2ème Adjoint	Marie-Thérèse ODRAT
3ème Adjoint	Didier MEZY
4ème Adjoint	Hubert JANIN

### D049 : RESEAU DE TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE : INSTALLATION DE LA REDEVANCE REGLEMENTEE POUR LES CHANTIERS DE TRAVAUX PROVISOIRES.

Le décret n°2015-334 du 25 mars 2015 vise le réseau de transport et de distribution d'électricité et fixe le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux. Le montant de cette nouvelle redevance nommée « RODP chantiers » s'ajoute au montant de la «RODP permanente». Le mode de calcul du plafond de cette redevance distingue les ouvrages de transports des ouvrages de distribution.

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :*

- d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité,
- de fixer son montant au plafond, selon le mode de calcul prévu au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 ;
- de notifier la présente délibération au concessionnaire, ERDF pour la distribution et RTE pour le transport.

### D050: PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE: AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE LYONNAISE DES EAUX FRANCE

Les contrôles techniques périodiques effectués sur les points d'eau incendie qui incombent au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) vont être placés, à compter du 1er janvier 2016, sous l'autorité du Maire au titre de la police spéciale de la DECI.

Afin de procéder à ces contrôles techniques obligatoires, il est proposé de s'attacher les services de la société Lyonnaise des Eaux France, spécialisée en la matière et actuel distributeur du Syndicat des Eaux du Nord de Vienne.

La convention est proposée pour une durée de 3 ans, pour un coût de 36.90 € HT par poteau d'incendie. La commune comptant actuellement 60 poteaux d'incendie, le coût annuel serait de 2 214 € HT (soit 2656.80 € TTC).

*à l'unanimité*

### D051 : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS HERTZIEN DESTINE AU RESEAU INTERNET HAUT DEBIT DANS LE CLOCHER DE L'EGLISE

Historique : le Département de l'Isère s'est engagé depuis plusieurs années afin que la population de l'ensemble de son territoire puisse accéder dans de bonnes conditions techniques et financières au service de l'internet haut débit.

Par délibération du 10 octobre 2012, le conseil municipal avait autorisé la signature d'une convention d'occupation pour le site de l'église entre la société ALSATIS et la commune.

Étant désormais propriétaire des infrastructures, le département de l'Isère sollicite la commune afin de signer une nouvelle convention, identique à la précédente, dont l'échéance est fixée au 1er mars 2020.

*à l'unanimité*

### D052 : CONTRAT RIVIERES DES 4 VALLEES 2015 / 2021 : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT PORTE PAR LE SYNDICAT RIVIERES DES 4 VALLEES

Ce contrat, d'une durée de 7 ans, prévoit un programme d'actions d'un montant de 34.5 M€ qui répond aux problématiques et objectifs du territoire. Il est porté par le Syndicat Rivières des 4 Vallées, structure coordonnatrice du contrat.

Ce programme d'actions prévoit l'engagement de la commune de Chuzelles pour une série d'opérations. Il est rappelé que ViennAgglo a la compétence Rivières/Ruissellement.

*Le conseil municipal, à l'unanimité :*

- Approuve les orientations stratégiques et le programme d'action du Contrat de rivière des 4 Vallées,
- S'engage à réaliser les opérations du contrat dont il assure la maîtrise d'ouvrage et ce, en respectant la programmation et la priorité des actions, et en tenant informé la structure porteuse.(sous réserve de leurs faisabilités techniques et de la capacité financière de la commune)
- S'engage à fournir à la structure porteuse du Contrat, les dossiers complets des projets, les résultats d'avancement des actions entreprises dans le cadre du Contrat, ainsi que toute information relative aux opérations non prévues mais affectant néanmoins les objectifs ou le déroulement du Contrat de rivière.
- Autorise Mme le Maire à signer le Contrat de rivière des 4 vallées ainsi que tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

### Suite

#### D053 : TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) : INSTAURATION D'UNE TARIFICATION SUIVANT LE QUOTIENT FAMILIAL

Afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles, la CAF de Grenoble impose une tarification modulée en fonction des ressources comprenant deux tarifs minimum.

Le tarif actuel est de 8 € par enfant et par période scolaire (de vacances à vacances).

Il est proposé au conseil municipal de créer, à partir du 1er janvier 2016, deux tarifs pour les TAP, modulés sur le quotient familial de la façon suivante:

- Quotients familiaux < 620 : 7 € par enfant et par période,
- Quotients familiaux ≥ 620 : 8 € par enfant et par période.

à l'unanimité

#### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L 2121-22 CGCT)

##### Décision du Maire n° 2015/21: Prestation de déneigement - saison 2015 / 2016

Afin de s'attacher les services d'un prestataire pour effectuer le déneigement des voies communales pour la saison hivernale 2015/2016 (du 1er décembre 2015 au 1er mars 2016), 2 sociétés de travaux publics ont été consultées. L'offre de la société Entreprise DUMAS, a été jugée la mieux disante :

- Mise en astreinte d'un engin avec chauffeur (la journée) : 300 € HT
- Intervention de jour (7H-22H, 1/2 journée):  
Niveleuse 340 € HT - Tracto-pelle: 250 € HT
- Intervention de nuit (22H à 7H), week-ends et jours fériés:  
Niveleuse : 460 € HT - Tracto-pelle : 340 € HT

## Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 10/02/16

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, M. PELAGOR DUMOUT, MT, ODRAT, D. MEZY, H. JANIN, A. GRANADOS, D. BUTHION, A. GRES, F. VALOT, A. GODET, M. DELORME, N. HYVERNAT, M. PESENTI, G. GONIN, E. BONNARDEL.

EXCUSE(S) : I. MAURIN (a donné pouvoir à MT ODRAT), J. SOULIER (a donné pouvoir à N. HYVERNAT),

ABSENT(S) : H. FANJAT, P. ALLARD

SECRETAIRE : A. GRANADOS

#### D001 : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2015

Lecture est faite du compte administratif de ce budget, les résultats sont conformes au compte de gestion de la Trésorerie et sont les suivants :

	dépenses	recettes
section de fonctionnement	2 330 661.13 €	2 578 135.68 €
section d'investissement	800 459.34 €	1 649 069.41 €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
INVESTISSEMENT	137 849.23 €	848 610.07 €	986 459.30 €
FONCTIONNEMENT	120 000.00 €	247 474.55 €	367 474.55 €

Avis favorable à l'unanimité (Mme le Maire ne prend pas part au vote).

#### D002 : COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2015

Les écritures du compte de gestion de la Trésorerie sont conformes aux écritures administratives de la commune, elles sont les suivantes :

	dépenses	recettes
section de fonctionnement	2 330 661.13 €	2 578 135.68 €
section d'investissement	800 459.34 €	1 649 069.41 €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
INVESTISSEMENT	137 849.23 €	848 610.07 €	986 459.30 €
FONCTIONNEMENT	120 000.00 €	247 474.55 €	367 474.55 €

Avis favorable à l'unanimité

#### D003 : BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

- Le compte administratif faisant apparaître :
- un excédent de fonctionnement de : 247 474.55 €
  - un excédent d'investissement de : 848 610.07 €

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice :	+247 474.55 €
B Résultat antérieur reporté :	+120 000.00 €
<b>C Résultat à affecter = A+B (hors RAR) :</b>	<b>+367 474.55 €</b>
<i>(Si C négatif, report déficit, ligne 002 ci-dessous)</i>	
D Solde d'exécution d'investissement :	
D 001 (Besoin de financement) :	0.00 €
R 001 (Excédent de financement) :	+986 459.30 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement :	- 69 500.00 €
F Besoin de financement F = D + E (1)	0.00 €
<b>AFFECTATION = C = G + H :</b>	<b>367 474.55 €</b>
G=Affectation en réserves R 1068 en investissement	247 474.55 €
<i>(au minimum, couverture de besoin de financement F)</i>	
H = report en fonctionnement R 002 (2)	120 000.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	0.00 €

(1) Origine : autofinancement

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Avis favorable à l'unanimité.

#### D004 : BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016

Mme le Maire présente aux membres présents les différentes prévisions pour l'année 2016, étudiées en commission Finances le 19 janvier et présentées en réunion de municipalité le 27 janvier dernier :

	dépenses	recettes
section de fonctionnement	1 508 430.00 €	1 508 430.00 €
section d'investissement	1 724 197.85 €	1 724 197.85 €

Avis favorable par 15 voix pour et 2 abstentions (Nicolas HYVERNAT et Julia SOULIER).

#### D005 : CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIVE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF «CONTRAT UNIQUE D'INSERTION» - «CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI» (CAE)

Afin de renforcer le service administratif, il est proposé au conseil municipal de créer un emploi secrétariat de la mairie à durée déterminée d'un an à temps complet (35H hebdomadaire) à compter du 15 février 2016

Le CAE est un contrat aidé rémunéré sur la base du SMIC réservé à certains employeurs publics notamment les collectivités territoriales et leurs regroupements. Il s'adresse aux personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

## Suite

Une convention tripartite doit être signée entre la commune, le salarié et Pole Emploi.

L'État participe financièrement à hauteur de 70 % à 90 % du SMIC horaire brut sur une durée de travail hebdomadaire de 26H pendant toute la durée du CDD. Les cotisations patronales de sécurité sociale sont exonérées et aucune indemnité n'est à verser en fin de contrat.

à l'unanimité

### **D006 : ENTRETIEN DES VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DES SERVICES AVEC VIENNAGGLO**

Lors du transfert de la compétence Voirie en 2004, il avait été décidé que la Communauté d'Agglomération (VienAagglo) pouvait bénéficier d'une mise à disposition d'une partie des services des communes membres pour réaliser des missions d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Il est proposé de renouveler les conventions pour la période 2016-2020 en opérant certains ajustements techniques.

Les missions assurées par la commune pour un montant annuel de 23 163 € TTC sont les suivantes :

- La surveillance du réseau
- Le rebouchage des nids de poule ( avec tenue d'un répertoire des opérations réalisées),
- L'entretien et le nettoyage des grilles et avaloirs nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales des chaussées,
- L'entretien et la surveillance de la signalisation verticale, hors fourniture.

Il est convenu que le fauchage mécanique des accotements des RD36, RD123, RD123a et RN7 sera exécuté par les services de ViennAagglo.

à l'unanimité

### **D007 : MUTUALISATION DE SERVICES AVEC VIENNAGGLO : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MUTUALISATION DES MISSIONS HYGIENE ET SECURITE**

Dans le cadre du schéma de mutualisation de ViennAagglo, il est proposé aux communes qui le souhaitent de mutualiser les missions d'hygiène et de sécurité afin de respecter les obligations réglementaires imposées et de diminuer notamment les accidents de travail.

Afin de mettre en œuvre cette mutualisation, une convention d'assistance du service Hygiène et Sécurité de ViennAagglo doit être conclue avec la commune. Cette convention serait conclue pour une durée de 5 ans renouvelable et ferait l'objet d'une participation forfaitaire annuelle en fonction du nombre d'agents de la commune. Pour 20 agents (titulaires et non titulaires), le coût pour la commune serait de 1500 € par an

à l'unanimité

### **D008 : TRAVAUX SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – SECTEUR PARKING DU MILLE CLUB : AVANT-PROJET SOMMAIRE ET PARTICIPATION FINANCIERE DU SEDI**

Les travaux de reprise et de renforcement de l'éclairage public suite à l'aménagement du parking du Mille Club et à la création d'espaces piétons sont en cours de programmation sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Energies de l'Isère (SEDI). Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les concessionnaires, les montants prévisionnels sont les suivants:

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : 57 774 €
- Montant total des financements externes : 14 581 €
- Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI : 1926 € (appelés en début d'année suivant la réalisation des travaux)
- Contribution prévisionnelle de la commune aux investissements: 41 267 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération

### **D009 : TRAVAUX SUR RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET RESEAU TELEPHONIQUE – RENFORCEMENT VERDIER : AVANT-PROJET SOMMAIRE ET PARTICIPATION FINANCIERE DU SEDI**

Suite à la dépose du permis de construire d'un agriculteur pour un bâtiment à usage agricole, il apparaît qu'un renforcement du réseau basse tension est nécessaire. Sur la base d'une étude sommaire réalisée par le SEDI en lien avec les concessionnaires, les montants prévisionnels sont les suivants:

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : 53 915 €
- Montant total des financements externes : 44 815 €
- Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI : 515 €
- Contribution prévisionnelle de la commune aux investissements pour cette opération : 8 585 €

Aucune participation financière de la commune n'est appelée pour un éventuel renforcement du réseau téléphonique

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération

### **D010 : ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SISLS**

Suite à la démission de Lydie RELAVE de son poste de conseillère municipale le 29 décembre dernier, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau délégué suppléant auprès du SISLS (Syndicat Sports et Loisirs de la Sévenne).

Edith BONNARDEL se porte candidate. Elle est élue par 17 voix pour.

### **D011 : ARMEMENT DU POLICIER MUNICIPAL : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

En vertu de l'article L.511-5 du Code de la sécurité intérieure, «lorsque la nature de leurs interventions et les circonstances le justifient, les agents de police municipale peuvent être autorisés nominativement par le représentant de l'Etat dans le département, sur demande motivée du Maire, à porter une arme, sous réserve de l'existence d'une convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.»

3 catégories d'armes sont distinguées (B, C, D). Il est proposé de demander le port d'armes uniquement pour la catégorie D, et s'interroger sur un éventuel port de revolver chamberé pour le calibre 38 Spécial, arme relevant de la catégorie B, portée par le policier municipal dans la collectivité où il était précédemment employé et pour laquelle il est à jour de ses formations.

Une convention de coordination des interventions de la police municipale et de la gendarmerie sera nécessaire pour que l'autorisation soit accordée.

Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur les armes susceptibles d'être utilisées par le policier municipal en fonction de ses missions.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, émet un avis favorable au port d'armes référencées en catégorie D par l'article L511-12 du Code de la sécurité routière.

- Par 9 voix pour, 5 voix contre (M. MOREL, M. PELAGOR-DUMOUT, MT. ODRAT, I. MAURIN, D. MEZY) et 3 abstentions (A. GRES, A. GODET, E. BONNARDEL), émet un avis favorable au port d'un revolver chamberé de calibre 38 Spécial, arme relevant de la catégorie B.

### **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L 2121-22 CGCT)**

#### **Décision du Maire n° 2016/01 : Prestations de salage des voies communales – saison hivernale 2015/2016**

La prestation de salage des voies communales pour la saison hivernale 2015/2016 est confiée pour une période de 3 mois, à Monsieur Gratien POINGT, exploitant agricole à Chuzelles à compter du 13 janvier 2016 avec un taux horaire de 105 € HT sous les conditions suivantes :

- Mise à disposition du tracteur de M. Gratien POINGT avec chauffeur,
- Intervention dans l'heure suivant l'ordre de service transmis par les services techniques de la commune

Un forfait annuel de 200 € HT sera versé à Monsieur Gratien POINGT pour la préparation du matériel, propriété de la commune.

Les compte-rendus de conseils sont disponibles en version intégrale sur le site internet de la mairie ou sur demande au secrétariat



**35<sup>ÈME</sup>**  
**FESTIVAL D'HUMOUR**  
**À VIENNE**

**DU 15 MARS**  
**AU 1<sup>ER</sup> AVRIL**  
**2016**

**MARDI 15 MARS - CONDRIEU**  
**SELLIG - EPISODE 4**

**MERCREDI 16 MARS - PRIMARETTE**  
**FRED RADIX - LE SIFFLEUR**

**JEUDI 17 MARS - CHONAS L AMBALLAN**  
**LE DUO**

**VENDREDI 18 MARS - LUZINAY**  
**DIDIER PORTE - DIDIER PORTE À DROITE**

**SAMEDI 19 MARS - THÉÂTRE DE VIENNE**  
**VINCENT ROCA - VITE RIEN NE PRESSE**

**MARDI 22 MARS - EYZIN PINET**  
**RICHARD RUBEN - JE SUIS BELGE**  
**MAIS ÇA NE SE VOIT PAS**

**MERCREDI 23 MARS - CHUZELLES**  
**BONBON - CHANTE DES PERLES**

**JEUDI 24 MARS - ST SORLIN DE VIENNE**  
**STAN - NEW SPECTACLE !**

**VENDREDI 25 MARS - CHASSE/RHÔNE**  
**MICHAEL HIRSH - POURQUOI ?**

**MARDI 29 MARS - SEPTÈME**  
**ALBERT MESLAY - JE DÉLOCALISE**

**MERCREDI 30 MARS - LES CÔTES D AREY**  
**FRÉDÉRIC FROMET - EN TRIO**

**JEUDI 31 MARS - SERPAIZE**  
**JEAN-PATRICK DOUILLON - EN SPECTACLE**

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL**  
**SOIRÉE DE CLÔTURE !**  
**JARDIN**  
**GILLES DETROIT**  
**- TREPIDANT QUOTIDIEN**

Organisé par la MJC de Vienne avec le soutien de ViennAgglo et des communes participantes.  
Plus d'info sur le site de la MJC